



Plaisance-du-Touch, le 3 novembre 2025

LE PARC DE LA SABLA, VU PAR PLAISANCE CITOYENNE

« Nous bâtirons une école et un gymnase sur le site de la friche industrielle de la Sabla, car cela répond aux attentes et aux besoins des habitants de Plaisance-du-Touch. En revanche, nous stopperons les constructions de logements sur la commune. Leur reprise dépendra de décisions collectives des Plaisançoises et des Plaisançois, que nous réunirons dans le cadre de notre démarche de participation citoyenne. »

Une école, mais moins imposante que celle qui est programmée par les élus majoritaires de Plaisance-du-Touch, et qui pourra accueillir les classes aujourd'hui en surnombre dans les groupes scolaires plaisançois. Un gymnase qui permettra d'offrir des pratiques sportives supplémentaires à toute la population. Voici les premiers projets que la liste Plaisance Citoyenne mettra en œuvre sur le site de la Sabla, si elle est élue à Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne) lors des élections municipales de mars 2026. Quant au programme de construction de logements, elle souhaite y mettre un frein.

« Nous pensons que Plaisance-du-Touch a rempli sa mission en termes d'accueil de nouveaux habitants et qu'elle a largement pris sa part dans le développement du sud-ouest toulousain, confie Florence Queval, élue au conseil municipal et tête de liste de Plaisance Citoyenne. La ville n'a pas vocation à accueillir davantage de logements collectifs, notamment tels qu'ils sont actuellement programmés sur la ZAC de la Sabla. Il faut faire une pause et mettre à niveau les infrastructures publiques. »

Arrêtons de construire, ayons une vision d'avenir !

Et la liste Plaisance Citoyenne n'est pas la seule à défendre cette position. Il y a un an, avec l'association Atelier citoyen du Touch (ACT), elle a mis en ligne une pétition contre la construction programmée de plus de 500 logements sur le site de la Sabla, qui entraînerait le passage de 3 700 voitures supplémentaires par jour. Lorsqu'on connaît les embouteillages qui asphyxient la ville aux heures de pointe, on ne peut qu'avoir peur de ce que cela donnerait. Cette pétition a réuni près de 700 signatures et les commentaires de nombreux Plaisançois soulignant très clairement leur opposition au projet.

Aujourd'hui, la tranche 1 des aménagements, prévus par l'actuelle mairie sur la moitié de la surface de la ZAC (5 ha environ), comprend un complexe éducatif de 14 classes, 265 logements collectifs, 21 pavillons individuels et 686 places de parking. Les opérations engagées ont déjà coûté 9,1 M€ HT à la commune pour l'achat des terrains, les études, la démolition de l'usine de regards en béton, la dépollution et la viabilisation de la zone 1.

Un parc à l'image des attentes des Plaisançois

Si la liste Plaisance Citoyenne remporte les élections municipales en mars 2026, elle s'engage à :

- Faire de la zone de la Sabla, baptisée Parc de la Sabla, une zone la plus verte possible en plantant arbres et arbustes, en redonnant une place à l'eau en surface et en aménageant des îlots de fraîcheurs ;
- Privilégier, sur cet espace, la construction d'équipements publics : école, centre de loisirs, gymnase... qui offriront une meilleure qualité de vie aux Plaisançois ;
- Restaurer les bâtiments administratifs historiques de l'ancienne usine, témoins d'une architecture aux formes originales ;
- Mener une réflexion, avec les Plaisançoises et Plaisançois, au sein d'assemblées citoyennes participatives, sur le choix (ou non) d'implanter des modes d'habitats innovants : habitat participatif, coopératif, intergénérationnel, inclusifs, à énergie positive... ;
- Lancer un appel à manifestation d'intérêt sur l'avenir de la trieuse à sable, édifice symbolique de notre ville ;
- Refuser aux bailleurs sociaux de nouveaux permis d'aménager tant qu'ils n'auront pas rénové les appartements qu'ils possèdent déjà à Plaisance-du-Touch.